

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin**

Réunion tenue le 21 septembre 2021, à Ste-Adèle de façon virtuelle.

Personnes
présentes :

DIRECTION Landry-Bolduc, Véronique

PARENTS Beauchemin, Geneviève
Boyer, Audrey
Delorme, Sarah
Filiatrault, Simon
Jémus, Isabelle
Sylvestre, Manon

ENSEIGNANTS

Bill, Nancy
Lamond, Catherine-Andrée
Longchamp, Danielle
Proulx, Gérald

SOUTIEN Savard, Pascal, technicien en travaux pratiques

COMMUNAUTÉ

ÉLÈVES

Personnes
absentes :

PROFESSIONNEL Desjardins, Mélanie, psychoéducatrice

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Véronique Landry-Bolduc, déclare la séance ouverte à 18 h 47.

2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

3.0 ÉLECTIONS INTERNES

3.1 Secrétaire,

Madame Manon Sylvestre se propose pour le poste de secrétaire du CÉ. Les membres la remercient.

3.2 Président,

Madame Danielle Longchamps propose madame Geneviève Beauchemin pour le mandat de présidente du conseil d'établissement. Mme Beauchemin refuse parce qu'elle siège

déjà en tant que représentante du comité de parents du CSSL.

Madame Isabelle Jémus se propose à titre de présidente du CÉ et est élue par acclamation.

3.3 Vice-président, __Geneviève Beauchemin se propose à titre de vice-présidente du CÉ et est élue par acclamation.

4.0 PROCÉDURES ADMINISTRATIVES CSSL

4.1 Déclaration d'intérêt

Les membres doivent remplir deux formulaires leur déclaration d'intérêt.

4.2 Autorisation divulgation de renseignements

Les membres doivent remplir deux formulaires concernant la divulgation de renseignements personnels et leur déclaration d'intérêt.

4.3 Calendrier des rencontres

À l'unanimité, les membres du Conseil d'établissement s'entendent pour que les rencontres soient les mardis.

Un calendrier est proposé à l'ensemble des membres et ce dernier est accepté.

4.4 Appropriation des rôles et fonctions du Conseil d'établissement

Les fiches thématiques de la formation du conseil d'établissement sont présentées à l'ensemble des membres.

La direction invite les nouveaux membres à aller visionner les capsules de formation disponibles sur le site du Ministère. Cette formation est obligatoire pour tous les membres et une reddition de compte sera à transmettre.

CEE 2020-2021-01

5.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Pascal Savard

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉ À l'unanimité

CEE 2020-2021-02

6.0 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU 15 ET 28 JUIN 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : Danielle Longchamps

D'ADOPTER les procès-verbaux des assemblées des 15 et 28 juin 2021

ADOPTÉ À l'unanimité

7.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun

8.0 PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

9.0 SUJETS À APPROBATION

Aucun

10.0 SUJET À ADOPTION

10.1. Règles de régie interne

Il est précisé que pour avoir quorum, il faut la présence d'au moins quatre parents. On précise également que l'envoi des documents se fera 3 jours ouvrables avant la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Audrey Boyer

D'ADOPTER les règles de régie interne du conseil d'établissement 2021-2022.

ADOPTÉ à l'unanimité

11.0 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Pas de rencontre

12.0 INFORMATIONS PROVENANT DE LA DIRECTION

12.1. Mesures sanitaires

La direction, madame Landry-Bolduc, fait un résumé des mesures sanitaires en vigueur. Il n'y actuellement aucun cas déclaré à l'école. Ne connaît pas le pourcentage de vaccination à ce jour.

11.2. Retour sur la rentrée

La direction, madame Landry-Bolduc, fait un retour sur la rentrée scolaire. Le manque de personnel et l'augmentation importante de la clientèle ont entraîné des difficultés organisationnelles importantes.

12.0 CORRESPONDANCE

13.0 VIE ÉTUDIANTE

CEE 2020-2021-03

14.0 VARIA

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Nancy Bill de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 19 h 18.

ADOPTÉ à l'unanimité

#



Véronique Landry-Bolduc
Directrice de l'école



Isabelle Jémus
Président(e)